Loi sur le séparatisme : Aurore Bergé défie Macron et dépose un amendement pour interdire le port du voile pour les fillettes

15/01/2021 à 18h53



Aurore Bergé (LREM) a déposé un amendement dans le projet de loi séparatisme pour interdire le port du voile pour les fillettes. Même si l'exécutif, qui redoute que cela pollue les débats, y est clairement opposé. Aurore Bergé estime qu'il «*ne doit pas y avoir de tabo*u» pour «*interdire le port de tout habit qui signifierait pour les mineurs l'infériorisation de la femme*».

Défendus par Aurore Bergé (Yvelines) et Jean-Baptiste Moreau (Creuse), ils visent, selon nos informations, à « interdire le port de tout signe religieux ostensible par les mineurs dans l'espace public », et « interdire le port de tout habit ou vêtement qui signifierait pour les mineurs l'infériorisation de la femme sur l'homme ». […]

« *Sur le fond, ça n'a pas de rapport. Et cela peut amener une stigmatisation des musulmans, alors que l'on a répété à de multiples reprises que ce n'était pas un texte contre la religion musulmane* », s'agace un pilier de l'exécutif. […]

Le Parisien